

DES NÉGOCIATIONS QUI S'ANNONCENT DIFFICILES...

Nous avons fait la présentation officielle de notre programme de revendications et l'employeur a soumis ses listes de « sujets à discuter ». Les parties se réunissent maintenant pour discuter en détail de l'ensemble des revendications.

LE FOSSÉ EST GRAND

Les parties sont très loin d'une entente à ce stade-ci. Ce « fossé » déjà grand risque malheureusement de se creuser. La raison est simple. L'employeur a soumis des « sujets à discuter » qui, une fois détaillés, ne font qu'éloigner les parties.

UNE VISION TRÈS DIFFÉRENTE

Notre vision est de rendre Postes Canada encore plus prospère en offrant à la population de nouveaux services générateurs de revenus tels que des services bancaires et financiers. Notre vision repose aussi sur un service postal public et universel qui répond aux besoins de la population, son véritable propriétaire. La vision de Postes Canada est de réduire sa « structure de coûts ». Autrement dit, réaliser plus de profits en réduisant, principalement, vos conditions de travail.

L'employeur doit reconnaître que la prochaine convention collective devra comporter des solutions aux problèmes que vivent les membres et qu'elle ne doit pas être conclue à leurs dépens.

COMMENT TRAITER AUTANT DE SUJETS?

Il serait presque impossible de négocier autant de sujets à une seule table de négociation, car le processus serait extrêmement long et inefficace. Nous diviserons donc les questions en trois sous-comités. Le premier sous-comité est chargé de toutes les questions financières, y compris les avantages sociaux. Le deuxième sera responsable de toutes les questions liées à la livraison. Enfin, le troisième sous-comité (opérations générales) sera responsable de toutes les autres questions. Chacun des membres du comité de négociation a été affecté à l'un de ces sous-comités.

RESPONSABILITÉ COMMUNE

Les membres du comité de négociation ont des responsabilités propres à leur sous-comité. Ils discutent en groupe de toutes les questions avant et après chaque réunion des sous-comités avec l'employeur.

UNE AUTRE RONDE DIFFICILE

Il semble que cette ronde de négociations ne fera pas exception aux précédentes. Elle s'annonce difficile. Votre comité de négociation continuera de déployer tous les efforts pour en arriver à un règlement qui reconnaîtra de façon concrète votre travail au service de la population, et qui assurera votre avenir et celui de vos familles.

NOTRE SOLIDARITÉ

Rien n'est plus fort que notre solidarité. C'est cette solidarité qui saura nous mener vers une convention collective qui répondra à nos attentes communes et qui règlera les nombreux problèmes vécus par les membres.

*Tenez-vous au courant, participez aux activités syndicales et montrez fièrement votre solidarité.
Votre appui est essentiel au succès des négociations.*



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef de l'unité urbaine



George Floresco
Négociateur en chef de l'unité des FFRS

/j1 sepb 225
2015-2019/Bulletin n° 076